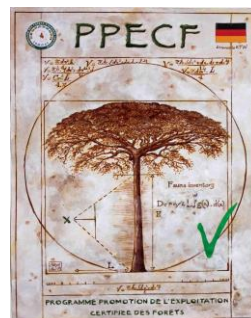


## PROGRAMME « PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIÉE DES FORÊTS »



à travers la KFW



**OBJET : Appui au PROGEPP et USLAB de la société IFO**

**BUDGET : 60.000 €**

### Activité de référence au cadre logique:

- 2.4 « Relations avec les communautés »
- 2.6.1 « Etude d'impact environnemental et social »
- 2.7.4 « Vulgarisation des savoirs en matière de gestion durable des forêts »
- 2.8.1 « Mise en place de système de contrôle et d'évaluation au niveau terrain »
- 2.8.5 « Développement de nouvelles approches de monitoring et gestion des activités illicites »

### Intervention n° 12 référencée et validée au CDO de Brazzaville (23 novembre 2017)

Budget après CDO PPECF CDO de Brazzaville 23/24 novembre 2017						
Libellé	Budget €		Bénéficiaires	Décision CDO	Recommandations issues de l'atelier préparatoire	
	PPECF	Cofinancement				
<b>AXE II "Les règles de l'art"</b>						
5 Projet IDROP (drone) CEA-CIRAD-NATURE +SUNB	243.750	400.000	Concessionnaires et Et:	oui	Les nouvelles technologies doivent être développées	
6 Soutien au Programme P3FAC (ATIBT)	682.500	3.000.000	Recherche & concessio	oui	Doit déboucher sur des recommandations pratiques	
7 Classement SATA (ATIBT)	195.000	70.000	Concessionnaires indu:	oui	lettre d'engagement des concessionnaires	
8 Promotion des LKTS	390.000	> 50.000	Tout concessionnaire	oui		
9 Développement du e-learning	390.000	à préciser	Concessionnaires & sot	oui	En partenariat, notamment avec le RIFFEAC	
10 Développement d'un guide vers la certification	292.500	à préciser	Concessionnaires & sot	oui		
11 Développement d'outils logiciels de monitoring	46.250	à préciser	Concessionnaires	oui	En particulier les entreprises asiatiques	
12 Appui aux entreprises (dont coaching vers la certification)	2.437.500	2.500.000	Concessionnaires vers	oui	Voir annexe spécifique du CDO	
13 Protocole de collaboration avec le projet APV-FLEGT UE/FFEM	877.500	4.000.000	Tout concessionnaire	oui	Préciser l'articulation. Eviter tout double emploi avec les moyens de la Cellule de gestion du PPECF. Prise en compte des forêts communales et communautaires	
<b>Sous-total</b>	<b>5.655.000</b>	<b>&gt; 10.000.000</b>				

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les forêts du nord Congo sont particulièrement riches en faune et abritent des espèces emblématiques telles que les éléphants de forêt, les gorilles de plaine et les chimpanzés. La Congolaise Industrielle des Bois (CIB) et MOKABI exploitent des concessions forestières situées en bordure du Parc National Nouabalé-Ndoki (PNNN), alors que la concession forestière de la société IFO est frontalière du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK). CIB et IFO sont des sociétés certifiées FSC,

Etant donné l'importance des questions de conservation de la faune et de la gestion durable des ressources naturelles dans les zones périphériques des parcs nationaux et dans leurs concessions respectives, les sociétés CIB et IFO ont mis en place des Partenariats (Projets) de Gestion des Ecosystèmes Périphériques du Parc (PROGEPP). A l'époque de leur création, il s'agissait d'initiatives novatrices et originales, basées sur un partenariat entre l'Etat congolais, les sociétés forestières et une ONG de conservation de la nature, la World Conservation Society (WCS).

L'objectif des deux PROGEPP était de développer et de mettre en œuvre un système de gestion de la faune efficace, basé sur une approche holistique et participative, et impliquant tous les acteurs, notamment les communautés locales et autochtones, l'Administration congolaise, les ONG, ainsi que la CIB, IFO et leurs ayants droit.

Les PROGEPP ont bénéficié de l'appui de multiples bailleurs, dont le Programme CARPE, l'USAID, l'US Fish & Wildlife Service, le Zoo de Columbus, des fonds propres de WCS, de la CIB et de IFO, ainsi que d'une contrepartie de l'Etat congolais. Une contribution financière significative a été apportée par l'OIBT, de 2001 à 2011, à travers le financement du projet «Gestion et conservation de la biodiversité dans une concession forestière adjacente à une zone de protection intégrale (Parc National de Nouabalé-Ndoki) dans le nord du Congo, Phase I et Phase II», partie intégrante du PROGEPP.

Cependant, l'efficacité de ces Partenariats a été régulièrement remise en cause ces dernières années et des problèmes récurrents de financement par l'Etat et WCS sont apparus. A leur suite, diverses évaluations ont été menées par les partenaires impliqués et les bailleurs, qui ont conduit à tester différentes modalités de travail afin de pallier les dysfonctionnements constatés. Malgré ces efforts, la crédibilité du système PROGEPP est aujourd'hui très fragilisée et il serait souhaitable de le reformer d'accord parties, afin de retrouver un niveau d'efficacité satisfaisant.

Malgré une mission de médiation initiée par le PPECF en juin 2018 force est de constater que la recherche d'une solution opérationnelle permettant de dépasser les dysfonctionnements et, au-delà, d'optimiser le fonctionnement des PROGEPP, **a échoué, conduisant au départ de WCS** du PROGEPP Ngombe. WCS maintenant son appui au PROGEPP autour de Nouabale-Ndoki (concessions Kabo and Loundougou).

## OBJECTIFS

Les objectifs de l'appui en urgence du PPECF sont :

- 1) Aider l'entreprise IFO à garder son certificat FSC-FM

Pour rappel, vu la faiblesse constatée des PROGEPP, plusieurs DAC mineures et majeures ont été ouvertes lors des audits FSC de CIB et IFO à propos de la gestion de la faune dans ces concessions. Ces DACS ont pu être provisoirement fermées pour une durée d'un an, grâce à la mission d'intermédiation qui laissait espérer de refonder le partenariat PROGEPP, sur de nouvelles bases.

Il est clair que le départ brutal de WCS et d'une réduction drastique des activités sociales et environnementales, ne manqueront pas cette fois de faire courir à IFO, le retrait de sa certification. FSC-FM.

Le PPECF propose ici d'aider financièrement et pour une période limitée d'avril à septembre 19 (6 mois), IFO à maintenir l'intégralité du dispositif PROGEPP actuel .Ce soutien devrait limiter le risque au prochain audit de surveillance (septembre 19) à l'ouverture d'une nouvelle DAC, sachant que par ailleurs IFO démontrera que tout est mis œuvre pour pallier l'incidence du départ de WCS (intégration de la technologie drone, remise à plat du dispositif USLAB, recherche de nouveaux partenariats, etc.).

- 2) Afin d'atténuer la pression humaine sur la faune et conserver les espèces menacées continuer de développer et de mettre en œuvre un système de gestion de la faune efficace, basé sur une approche intégrée et participative en impliquant tous les acteurs, notamment les communautés locales et autochtones, l'Administration congolaise et les ONG locales.

### Degré d'éligibilité au PPECF II

Note : +++

### Taux moyen d'intervention et contribution du bénéficiaire

Item	Montant (€)	Taux applicable	Taux recommandé	Contribution PPECF	Contribution Bénéficiaire (*)	Justification
255.281	60.000	<b>Sans objet</b>	Non applicable	60.000	195.281	<b>Subvention au titre d'une situation d'urgence</b>

Annexe : budget

**Modalités de mise en œuvre** : subvention directe à IFO